



BURUNDI: ÉROSION CONTINUE DE L'ÉTAT DE DROIT


UN ÉTAT DE DROIT EST ESSENTIEL POUR



Garantir la justice, la paix, le respect des droits fondamentaux ainsi que des opportunités économiques pour tous les Burundais



Réduire la corruption



Combattre la pauvreté




Cependant, l'État de droit, sérieusement détérioré depuis des années, continue de s'éroder* malgré la volonté affichée du Président Ndayishimiye de le restaurer

Constitution, lois et procédures non respectées : des autorités autorisent les transgressions telles que l'absence de déclaration de biens par les mandataires publics

Prise de décisions par des autorités qui n'ont pas la compétence et sans respect des procédures, par exemple :

Limogeage collectif immédiat des comptables communaux et des percepteurs de Bujumbura (Mairie) par le ministre de l'Intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité publique

Décisions légales non exécutées, notamment des décisions judiciaires de mise en liberté



LE PRINCIPE DE LÉGALITÉ, LA SÉCURITÉ JURIDIQUE, LA PRÉVENTION DE L'ABUS DE POUVOIR, L'ÉGALITÉ DEVANT LA LOI, LA NON-DISCRIMINATION, ET L'ACCÈS À LA JUSTICE NE SONT DONC PAS GARANTIS AU BURUNDI

* L'indice sur la gouvernance en Afrique de la fondation Mo Ibrahim indique un recul de plus de 12 points entre 2010 et 2019, principalement depuis 2015.

